

# Changement climatique : une menace pour la paix à prendre en compte selon l'Union européenne

Publié le 13 juillet 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement représentent un défi existentiel pour la planète. Ces deux phénomènes ont des conséquences dans le domaine de la sécurité et de la défense qui ne font que s'aggraver. Que fait l'Union européenne (UE) pour prévenir, gérer et réduire ces menaces ?

D'ici à **2050**, plus d'un **milliard de personnes** auront un **accès insuffisant à l'eau**, la dégradation des sols pourrait atteindre 90% et la demande alimentaire mondiale pourrait croître de 60%.

La Commission européenne et le [Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité](#) ont adopté, le 28 juin 2023, une communication conjointe sur les "menaces que le changement climatique et la dégradation de l'environnement font peser sur la paix, la sécurité et la défense".

## Quel lien entre climat et sécurité mondiale ?

Les **phénomènes climatiques extrêmes à répétition**, la **hausse des températures et du niveau de la mer**, la **désertification**, les **pénuries d'eau douce**, les menaces pour la biodiversité, la pollution et la contamination de l'environnement :

- menacent l'approvisionnement alimentaire ;
- renforcent les tensions socio-économiques ;
- sont à l'origine de situations d'instabilité, voire de conflits armés, au sein des États comme entre ces derniers ;
- provoquent des migrations de populations.

## Intégrer le lien entre le climat, la paix et la sécurité

# dans les politiques extérieures de l'UE

L'UE a défini **quatre priorités** pour améliorer les interactions entre différentes politiques dans les actions extérieures :

- **renforcer la planification, la prise de décision et la mise en œuvre** au moyen d'études fondées sur des données fiables établissant un lien entre les questions de climat et de sécurité ;
- **concrétiser la réponse aux défis climatiques et sécuritaires** sous la forme d'une action extérieure de l'UE intégrant ce lien entre climat et sécurité dans l'analyse des conflits ;
- **améliorer** les mesures d'adaptation au changement climatique dans le **cadre des opérations et de l'infrastructure civiles et militaires** des États membres afin de réduire les coûts et les empreintes carbone ;
- **renforcer les partenariats internationaux** au sein d'enceintes multilatérales et en coopération avec des partenaires comme l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

L'UE déploiera des **conseillers environnementaux** dans le cadre des missions et des opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE. Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et l'Agence européenne de défense (AED) mettront en place un nouveau **mécanisme de soutien au climat et à la défense**.